



Dépêche 78/01

Paris-Est

La CFDT a déposé un préavis de grève illimitée à compter du 10 décembre.
Un boycott des réunions paritaires a été décidé car celles-ci ne débouchent sur rien.
Seule maintenant une audience à la DG pourrait régler ce problème de RTT.

Paris-Inter DG

Préavis de grève déposé pour le 13 décembre de 10 heures à 12 heures.

Paris-Ville

Un préavis de grève à durée illimitée à compter du 10 décembre a été déposé.

Paris-Ouest

SOFI CFDT a déposé un préavis de grève illimitée à compter du 18 décembre.
Les agents revendiquent :

- la création d'emplois en liaison avec la RTT
- 10 jours d'ARTT pour compenser les précédents acquis
- possibilité d'horaires variables à la DR.